



litige et créance devant mandataire de justice

Par **doums974**, le **13/04/2011** à **12:01**

bonjour, je suis en litige avec mon constructeur pour une maison "finie" en juillet 2008 pour des oublis (pose d'isolation dans les faux plafonds) déjà payés, des problèmes (micro-fissures sur tous les enduits intérieurs) bardage en bois extérieur ayant occasionné des infiltrations abimées toute la peinture intérieure du RDC (photo à l'appuie), fissures sur le enduit extérieur ayant occasionné des infiltrations et délavage de la teinte de l'enduit), pente terrasse du mauvais coté (vers la maison), infiltration au sous sol...

le constructeur nous avait promis de tout arranger et avons bloqué les 6000 € restant à devoir sur un compte.. nous n'avons plus jamais eu de nouvelles malgré nos tentatives téléphoniques. Plus de 2 ans ont passé, et étant résigné à finir les travaux par moi même, un mandataire judiciaire nous réclame la somme des 2 factures restantes, l'entreprise étant en liquidation.

Puis-je contester les créances et comment? je n'ai jamais signé le procès verbale de fin des travaux car il n'y a jamais eu de remise des clés "officielle" avec états des lieux, il était juste passé noter sur un cahier tout ce qui n'allait pas pour régler ça au plus vite...il y a 2 ans.Merci